



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI AUX MEMBRES DU CONSEIL PONTIFICAL «COR UNUM»

Vendredi 1 décembre 1972

*Messieurs les Cardinaux,
Messeigneurs, Chers Amis,*

Nous vous adressons la plus cordiale bienvenue à vous, membres, consultants et experts du Conseil Pontifical «Cor Unum» qui, pour la seconde fois êtes réunis à Rome en session plénière. Nous vous rappelions, en vous recevant au début de l'année, les raisons qui Nous avaient poussé à instituer cet organisme et les espoirs que Nous mettions en lui. Tout au cours de l'an, le Conseil a fait ses premiers pas; vous avez ces jours-ci l'occasion et le devoir de juger à partir de cette jeune expérience, mais surtout à partir de votre familiarisation progressive avec son sens, sa portée, ses possibilités, comment contribuer à ce que «Cor Unum» prenne consistance pour mieux assurer le témoignage de toute l'Eglise engagée dans les tâches que comporte sa mission divine de charité, de solidarité et de justice.

C'est sur cet aspect que Nous voudrions brièvement Nous entretenir aujourd'hui avec vous. L'Eglise doit aux hommes le témoignage de l'Amour du Christ, témoignage fait d'une abondante générosité mais aussi de l'unité de son inspiration et de la pleine concorde dans ses réalisations. Aussi avons-Nous pu donner à votre concertation d'Eglise autour des actions d'aide, de secours et d'assistance, le nom de «Cor Unum», «un seul Cœur», mais un cœur qui batte au rythme de celui du Christ dont la pitié pour les foules qui ont faim les atteint jusque dans leur faim spirituelle. Sans mépris des autres, sans prosélytisme déplacé, sans le moindre refus de collaboration avec tous les hommes de bonne volonté, tout acte de solidarité du Peuple de Dieu ou d'une de ses parties revêt cette note propre: la Bonne Nouvelle du Royaume est annoncée aux pauvres, souvent de façon plus convaincante par le geste et l'action que par la parole. Mais de cette évangélisation aussi vaut le mot de l'Apôtre: «Malheur à moi, si je n'évangélise pas . . .».

Or, la responsabilité du témoignage du Christ appartient à l'Eglise et le témoignage ne revêt toute sa portée que s'il est rendu au nom du Christ dans l'Eglise. C'est pourquoi, dans la Lettre d'Institution de votre Conseil, Nous Nous sommes dit mû par la conscience que Nous avons du devoir qui pesait très particulièrement sur Nous à cet égard: «Il Nous semble, en vérité, que ce devoir appartient au premier chef, au Successeur de Pierre et relève de la charge apostolique qui Nous a été confiée par la volonté divine, car celle-ci Nous a établi Pasteur de l'Eglise romaine «qui préside à l'assemblée universelle de la charité». De cette Assemblée universelle vous êtes, à des titres divers, des membres particulièrement qualifiés pour traiter des meilleures réalisations du témoignage de la charité. Mais vos compétences ne prennent pas tout leur sens chrétien si vous n'en situez pas l'exercice aux dimensions du Corps du Christ qui est l'Eglise. Loin de Nous l'idée - le Saint-Siège n'a cessé de le répéter à propos de la création de «Cor Unum» - que la splendide diversité des initiatives et des actions de la Charité chrétienne ne vienne à être centralisée, uniformée, voire gérée, d'en haut et d'un seul lieu. Mais combien Nous souhaitons que chacune de ses manifestations, dans leur originalité, dans leur cadre, dans leur forme, porte toujours la marque d'un engagement de l'Eglise toute entière et d'une fidélité pleine à tout le Message évangélique. C'est pour marquer effectivement cette présence de l'Eglise que par trois fois, au cours des mois écoulés, Nous avons voulu qu'un membre du Secrétariat de «Cor Unum» se rende sur les lieux mêmes où de grands malheurs avaient frappé nos frères. Et dans ce contexte, Nous pouvons vous répéter à vous aussi ce que Nous disions de l'action missionnaire dans Notre récente lettre à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi: «Limiter volontairement l'action missionnaire» - disons ici l'action chrétienne de secours et d'assistance - «aux seuls aspects économiques et sociaux ou culturels du développement serait manquer gravement, non seulement à la vocation de l'apôtre, mais aussi à l'aspiration qui surgit des profondeurs du cœur humain, et en définitive mener l'homme vers une impasse». Aussi, après avoir relevé avec intérêt que dans les Orientations de travail mises au point par votre Première session, vous tombiez d'accord que le principe général de toute assistance était le développement de tout l'homme, Nous vous félicitons d'avoir prévu dans le plan de vos travaux une mise en commun de vos diverses conceptions du «développement intégral». Nous savons que c'est précisément le souci d'agir pleinement en chrétiens qui vous a amenés à inscrire ce point à votre Ordre du Jour.

A la lumière de telles concertations, vous arriverez progressivement à harmoniser sans imposer, à coordonner sans commander, à unir sans unifier, tâche paradoxale et seulement possible si, en fils d'une seule Eglise, en membres du même corps, vous vous témoignez une mutuelle sollicitude (Cfr. *1 Cor.* 12, 25). Et cela Nous le disons maintenant de vos plans et de vos projets, de vos aspirations et de vos intentions, des légitimes demandes des uns et des généreuses intentions des autres. Nous avons créé et mis à la disposition de tout le Peuple de Dieu ce cadre du Conseil «Cor Unum» afin que l'esprit de charité de tous permette de réaliser cette coordination fraternelle, condition de l'authenticité plus manifeste du témoignage auquel on reconnaît, dans l'exercice de la charité, les disciples du Christ.

Ce témoignage, ils sont nombreux ceux qui le portent en des activités trop diverses pour être énumérées ici: tous servent l'épanouissement de la charité chrétienne et Notre rencontre avec le Conseil «Cor Unum» est une occasion bienvenue de les féliciter et de les encourager. Notre pensée s'étend au-delà d'eux également à tous ceux, plus nombreux encore, qui leur fournissent de quoi aider. Ne perdons jamais de vue, dans l'exercice de la charité chrétienne, que seules la rendent possible d'infinies générosités dont il nous faut respecter toujours l'intention et le prix. C'est constamment, Nous le savons, que se répète dans l'Eglise l'obole de la veuve louée par le Seigneur.

Your presence here dear Sons is a manifestation of your deep desire to respond to Our invitation to render the Church ever more resplendent and effective in its mission of Charity. We thank you one and all for all your endeavours during these days to ensure that «Cor Unum» becomes towards that end, an efficient and harmonious instrument. Each of you Will be contributing of his personal experience to the common exchange of views since you live in places so different and since your organizations have aims and objectives which reflect the different facets and concern of Christian Charity. It is by placing all this richness at the level of the universal Church that you give it its full value as an authentic witness. It is our fervent wish that the work of these days, like all the activities of «Cor Unum», be permeated by an anxious desire for all to act in common as brothers, members of the same People of God.

Dans la joie donc de vous trouver ici réunis pour un travail nécessaire mais fraternel, Nous vous accordons de tout cœur Notre paternelle Bénédiction Apostolique.